

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## protekt graffiti 21-clp

Version: 4


Date de révision: 05/05/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: protekt graffiti 21-clp
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: lasure
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Groupe k sprl  
rue Buisson aux Loups 5  
B-1400 Nivelles  
Belgium  
Tél: +32 (0)67 49 31 34  
Télécopie: +32 (0)67 842 880  
Courriel: marketing.groupek@gmail.com
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245
1. 5. Formule: lasure en phase aqueuse

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 \*
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
- Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
2. 2. 3. Prévention: P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.  
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P321a Traitement spécifique (voir rubrique n° 4.3.).  
P362 Enlever les vêtements contaminés.  
P364 Et les laver avant réutilisation.
2. 2. 5. Élimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale
2. 3. Information(s) complémentaire(s): P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.  
EUH208 Contient du (de la) • RM12W. Peut déclencher ou produire une réaction allergique.
2. 4. Dangers principaux: \* Sens. cut. 1 / SGH07 - H317 \*
2. 5. Autres dangers: Pas d'information disponible au sujet du produit.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de résine pur-acrylique
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers: • 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylène glycol; butylglycol  
- N° Id: 603-014-00-0 - N° CE: 203-905-0 - N° CAS: 111-76-2  
- Conc. (% pds) : 1 < C <= 5  
- SGH :  
\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315 - Irr. oc. 2 - H319  
- Divers :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## protekt graffiti 21-clp

Version: 4

Date de révision: 05/05/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

VME ppm = 20 - VME mg/m<sup>3</sup> = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m<sup>3</sup> = 246

- RM12W
  - Conc. (% pds) : 1 < C <= 5
  - SGH :
  - \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Sens. cut. 1 - H317
- tridecyl alcohol, phosphated
  - Conc. (% pds) : 0 < C <= 1
  - SGH :
  - \* SGH05 - Corrosion - Danger - Corr. cut. 1B - H314 - Lés. oc. 1 - H318
  - Tox. aq. aiguë 3 - H402(\*) \* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux:     | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.  |
| 4. 1. 2. Inhalation:            | Eloigner du lieu d'exposition, si possible à l'air libre et coucher la victime. En cas de malaise consulter un médecin.   |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau:  | Laver abondamment à l'eau.<br>En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.  |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et les verres de contact, puis se rendre immédiatement chez un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion:             | Rincer la bouche, faire boire beaucoup d'eau, ne pas faire vomir, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.               |

#### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation:            | Non applicable.   |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Un contact prolongé ou répété avec la peau ou les muqueuses peut provoquer des symptômes d'irritation tels que rougeurs, ampoules, dermatite... |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.  |
| 4. 2. 4. Ingestion:             | irritation  |

#### 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |  |
|--|--|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | Le produit lui-même ne brûle pas.<br>En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), eau, poudre. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.  |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | Aucun.   |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun.   |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |  |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
|--|--|

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## protekt graffiti 21-clp

Version: 4

Date de révision: 05/05/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Écoper ou aspirer le liquide le plus rapidement possible dans un récipient adéquat.
6. 4. Référence à d'autres sections:	Pas d'information disponible au sujet du produit.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	aucun
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à une température supérieure à 5°C
7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner:	Non applicable.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 2. 5. Matériaux d'emballage non adaptés:	aucun
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	aucun

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	• 2-butoxyéthanol; ether monobutylique d'éthylèneglycol; butylglycol : VME ppm = 20 - VME mg/m <sup>3</sup> = 98 - VLE ppm = 50 - VLE mg/m <sup>3</sup> = 246  Donnée non disponible.
8. 2. Contrôles de l'exposition:	
8. 2. 1. Protection des voies respiratoires:	Non applicable.
8. 2. 2. Protection des mains:	gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:	Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.
8. 2. 4. Protection des yeux:	Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:	
9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	blanc
9. 1. 3. Odeur:	insignifiante
9. 1. 4. PH:	7

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## protekt graffiti 21-clp

Version: 4

Date de révision: 05/05/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	>100°C
9. 1. 6. Point d'éclair:	>70 °c
9. 1. 7. Température d'auto-inflammabilité:	Non applicable.
9. 1. 8. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 9. Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
9. 1. 10. Densité relative (eau = 1):	1+/- 0.03
9. 1. 11. Viscosité:	40
9. 2. Autres informations:	
9. 2. 1. Hydrosolubilité:	complètement miscible
9. 2. 2. Liposolubilité:	partiellement miscible
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	partiellement miscible

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Le produit est stable.
10. 2. Stabilité chimique:	Le produit est stable.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 2. 4. Ingestion:	Pas d'information disponible au sujet du produit.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPB:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.
12. 6. Autres effets néfastes:	Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
13. 2. Emballages contaminés:	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## protekt graffiti 21-clp

Version: 4

Date de révision: 05/05/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- |  |   |
|--|---|
| 14. 1. Numéro ONU:   | aucun   |
| 14. 2. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):             | Non soumis à la réglementation ADR/RID.                       |
| 14. 3. Voies maritimes (IMDG):   | Non soumis à la réglementation IMDG.                          |
| 14. 4. Voies aériennes (ICAO/IATA):  | .   |
| 14. 5. Dangers pour l'environnement:   | Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible. |
| 14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  | Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible. |
| 14. 7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible. |

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- |  |   |
|--|---|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible. |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:   | Concernant le produit, il n'y a pas d'information disponible. |

### 16. AUTRES INFORMATIONS

- |   |  |
|---|--|
| 16. 1. Législation(s) suivie(s):                                  | Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations. 91 / 155 / CE.  |
| 16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: | H317 Peut provoquer une allergie cutanée.<br>H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>H318 Provoque des lésions oculaires graves.<br>H402 Nocif pour les organismes aquatiques.<br>H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.<br>H302 Nocif en cas d'ingestion.<br>H312 Nocif par contact cutané.<br>H332 Nocif par inhalation.<br>H315 Provoque une irritation cutanée.<br>H319 Provoque une sévère irritation des yeux. |
| 16. 3. Avis ou remarques importantes:                             | Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.<br>De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance.<br>Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.  |
| 16. 4. Restrictions:  | Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).   |
| 16. 5. Historique:  |  |
| 16. 5. 1. Date de la première édition:                            | 1-04-04  |
| 16. 5. 2. Date de la révision précédente:                         | 15/08/2013   |
| 16. 5. 3. Date de révision:                                       | 05/05/2015   |
| 16. 5. 4. Version:  | 4  |
| 16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°:                                | tout   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

protekt graffiti 21-clp

Version: 4

Date de révision: 05/05/2015

RE EC/830/2015 - ISO 11014-1

16. 6. Réalisé par:

pk